

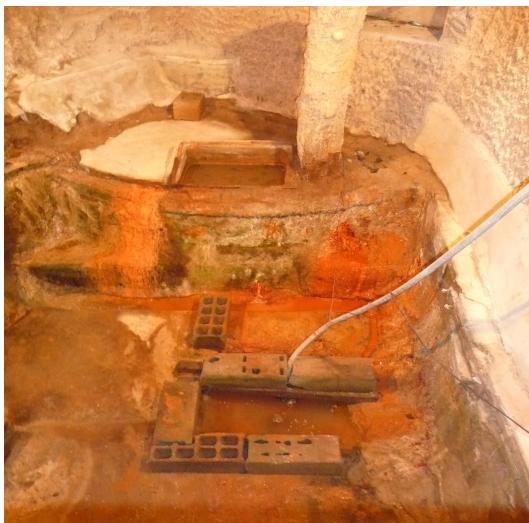
# LES ECHOS DE SAINT-MYON

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous continuons notre chemin en vous adressant un nouvel exemplaire des Echos de St Myon. Cette feuille doit être le trait d'union entre le conseil municipal et la population. Comme l'équipe de rédaction vous l'avait indiqué, nous sommes dans l'attente de vos suggestions afin de répondre à vos intentions. Votre conseil municipal s'est remis au travail après les vacances d'été bien méritées. Il n'y a pas une semaine sans que vos représentants participent à des réunions soit communales ou intercommunales. Nous préparons de grands dossiers avec la collaboration de la Communauté de Communes : la voirie, l'enfouissement des réseaux, les restaurations de bâtiments, l'environnement, etc. ... sont les grands travaux pour demain.

Recevez Madame, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments dévoués.



## TRAVAUX EN COURS OU REALISES

### CHEMIN DES VIGNES

La voirie est terminée, les lampadaires ont été branchés par l'entreprise SERANGE.



LE DESSABLEUR : Il est opérationnel. Il permet de préserver la station d'épuration par le maintien de l'excès de sable .

BATIMENT DES SOURCES : L'électricité est mise, un détecteur de présence permet un éclairage de la source. Les travaux continuent puisqu'une plaque de présentation est installée ; le sol sera également amélioré.

LA CURE : Les vitres ont été remplacées, le masticage a été fait à l'ancienne, l'entreprise COULEURS NOMADES fera la peinture prochainement.

LA SALLE DES FETES : Des plaques et des rideaux ont été posés pour améliorer l'accoustique, il semblerait que l'amélioration soit notable.

Nous rappelons à tous qu'un conteneur « Seringues usagées » est à votre disposition à la Mairie depuis le mois de juin 2009. Ce service supplémentaire a connu un bon succès depuis sa mise en place.

Vous pouvez déposer dans ce conteneur aux heures d'ouverture de la Mairie :

- ☞ **le mardi de 14 H 00 à 17 H 00**
- ☞ **le vendredi de 14 H 00 à 19 H 00**

vos boîtes usagées. Nous ne pouvons pas recevoir des déchets tels que cotons, pansements, ...

**Ce conteneur est exclusivement réservé aux seringues.**

En cas de problème, merci de contacter Mr le Maire au 06.99.14.89.17 ou un de ses adjoints.

Edition de octobre 2009 – N° 4

## **DES EOLIENNES A SAINT-MYON ?**

La politique énergétique nationale vise une diversification du bouquet énergétique grâce à des moyens de production dit renouvelable (sans émission de gaz à effet de serre).

Dans ce cadre la loi introduit le principe de création de Zones de Développement Eolien (Z.D.E) afin d'encadrer d'éventuels parcs éoliens (fiscalité, impacts socio-environnementaux, compatibilité technique...).

Cette disposition reste à l'initiative des collectivités : communes ou communautés de communes. Comme d'autres communautés de communes de Limagne, la Communauté de Communes des Côtes de Combrailles a mis en place une commission développement durable (G. PEYRIN et M. ORLIANGES y sont nos délégués) chargée d'intervenir sur les domaines de l'écoconstruction, la pédagogie, la communication et aussi l'énergie dans laquelle s'inscrit cette Z.D.E.

La création d'une telle zone passe par plusieurs étapes :

Avant projet, identification des sites sur un territoire (phase prospective et consultative)

Mesure du potentiel éolien (phase technique durant au minimum 12 mois)

Conception du projet (phase environnementale et technique)

Montage de projet (phase de réalisation)

La durée de ces 4 phases varie entre 4 et 6 ans.

Nous n'en sommes qu'à la première phase et la commune devra délibérer sur l'installation d'éoliennes sur son territoire avant le lancement de l'étude.

Ce débat sera certainement passionné et passionnant. Il appartient à chacun de se renseigner et de se positionner sur un tel projet.

Concilier les défis énergétiques d'un pays et le cadre environnemental d'un petit village ne sera pas chose facile. Une expérience qui nous rappellera que la société c'est nous !

### ***Naissances***

03/07/2009 – Elouan MEYNET

07/08/2009 – Eliott NESPOULOUS

08/09/2009 – Zaho FOURNIER

### ***Mariages***

17/07/2009 - Corinne Pradel et Pascal Guillot

05/09/2009 - Sarah Ream et Henry Hocking

19/09/2009 - Nathalie Minel et Guy Desgouttes

26/09/2009 – Cindy Morlé et Arnaud Sudre

### ***Décès***

29/07/2009 - Mr Lucien Pelletier

### ***Manifestation***

Concert par deux Chorales de Beauregard-Vendon et d'Olby, le 10/10/2009, à 20h 30 à l'église de St Myon, organisé par les Amis de St Myon

### ***Activités***

**Gymnastique d'entretien** : reprise le Mercredi 23 /09/2009, à 18 h, à la salle polyvalente

**Cours d'Anglais** : reprise des séances le Mercredi 23/09/2009 à 13 h 30,

**Yoga** : reprise des séances le mardi 22/09/2009 à 18h

### **Animaux errants sur la voie publique : dernière sensibilisation avant verbalisation**

Lors de notre première publication des « Echos de Saint-Myon » de juin 2008, nous avons fait un rappel à l'ensemble de la population propriétaire de chiens de bien vouloir les tenir en laisse afin d'éviter qu'ils divaguent.

Seize mois plus tard, et au vu du nombre d'habitants qui se plaignent régulièrement, il semble que le message n'ai pas été totalement intégré.

A travers ce quatrième « Echos de Saint-Myon » nous insistons fortement pour que les propriétaires de chiens qui divaguent, courrent après les enfants, les promeneurs, les cyclistes et les voitures prennent leur disposition afin que leurs animaux ne puissent pas, sous quelque prétexte que ce soit, se trouver sur la voie publique sans être attachés. **Dans le cas contraire, nous serons contraints de faire verbaliser les contrevenants pour le bien être et la sécurité du reste de la population.**

Il nous semble aussi utile de préciser que, lorsque des habitants trouvent des animaux abandonnés ou errants dans leur propriété ou aux abords de celle-ci de bien vouloir en faire part à la mairie avant de les porter, sans rien dire à la Société Protectrice des Animaux.

**Tout ceci n'est que du bon sens afin que Saint-Myon soit toujours un petit village agréable à vivre et ce en toute sécurité.**

Nous vous remercions pour votre aide.